

GENERATION SOLIDAIRE

FONDS DE DOTATION REGI PAR LA LOI DU 4 AOUT 2008

83, AVENUE HENRI MARTIN

75116 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/12/2019

EXERCICE DU 01 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019



JÉGARD

LEO JEGARD & ASSOCIES

EXPERTISE COMPTABLE, AUDIT ET CONSEIL

23, RUE DU CLOS D'ORLÉANS

94120 FONTENAY SOUS BOIS

TÉL. : 01 48 73 69 91 – FAX. : 01 48 75 40 43

bienvenue@jegard.com - www.jegard.com

FONDS DE DOTATION GENERATION SOLIDAIRE

Siège social : 83, avenue Henri Martin
75116 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de dotation Génération Solidaire relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Justification des appréciations

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Fonds de dotation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Vérification du rapport d'activité et des autres documents adressés aux membres du Conseil d'Administration

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président et dans les autres documents adressés aux Membres du Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité du Fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

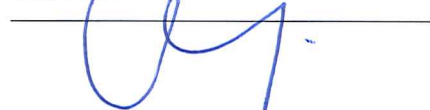
En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du Fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay sous-bois, le 20 mars 2020

Le Commissaire aux Comptes
LEO JEGARD & ASSOCIES
Représenté par,

Cécile LE BAGOUSSE
Associée



Fonds de dotation GENERATION SOLIDAIRE

Exercice du 1/1/2019 au 31/12/2019

Page 1

BILAN ACTIF	Brut	Amort. & Dépréciations	31/12/2019	31/12/2018
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Logiciels, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de la dotation				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
ACTIF IMMOBILISE				
Comptes de liaison				
Stocks				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2) :				
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres	1 800,00		1 800,00	1 800,00
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	5 470,00		5 470,00	12 781,75
Charges constatées d'avance (2)				
ACTIF CIRCULANT	7 270,00		7 270,00	14 581,75
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL	7 270,00		7 270,00	14 581,75
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs net à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Cy

BILAN PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
Fonds propres		
Dotation non consommable	44 000,00	44 000,00
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	-31 398,25	-16 603,23
Résultat de l'exercice	-7 181,75	-14 795,02
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports		
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
FONDS ASSOCIATIFS	5 420,00	12 601,75
Compte de liaison		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Fonds dédiés :		
- Sur subventions de fonctionnement		
- Sur autres ressources		
PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 850,00	1 980,00
Produits constatés d'avance		
DETTES (1)	1 850,00	1 980,00
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	7 270,00	14 581,75
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
ENGAGEMENTS DONNES		
Legs nets à réaliser :		
- acceptés par les organes statutairement compétents		
- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à payer		

Fonds de Dotation GENERATION SOLIDAIRE

Exercice du 1/1/2019 au 31/12/2019

Page 3

COMPTE DE RESULTAT - Première Partie	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Prestations de services facturées		
- Prix de journée		
- Dotation globale		
- Autres		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions amortissements, transferts de charges		
Cotisations		
Collectes	12 800,00	17 300,00
TOTAL I	12 800,00	17 300,00
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation stocks matières premières et approvisionnements		
Autres achats et charges externes	2 008,52	2 132,42
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
Sur immobilisations : dotation aux amortissements		
Sur immobilisations : dotation aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotation aux dépréciations		
Pour risques et charges : dotation aux provisions		
Autres charges : subventions versées	18 000,00	30 000,00
TOTAL II	20 008,52	32 132,42
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-7 208,52	-14 832,42
Quotes parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent ou déficit transféré III		
Déficit ou excédent transféré IV		
(1) Droit produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		



Fonds de Dotation GENERATION SOLIDAIRE

Exercice du 1/1/2019 au 31/12/2019

Page 4

COMPTE DE RESULTAT - Deuxième Partie	31/12/2019	31/12/2018
Produits financiers :		
Produits financiers de participation		
Produits autres valeurs mobilières	26,77	37,40
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprise sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différence positive de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL V	26,77	37,40
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI		
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	26,77	37,40
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	-7 181,75	-14 795,02
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations, provision et transferts de charges		
TOTAL VII		
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VIII		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Impôt sur les sociétés (IX)		
TOTAL DES PRODUITS	12 826,77	17 337,40
TOTAL DES CHARGES	20 008,52	32 132,42
SOLDE INTERMEDIAIRE	-7 181,75	-14 795,02
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
EXCEDENT OU DEFICIT	-7 181,75	-14 795,02
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
Total		

Fonds de dotation Génération Solidaire
83, Avenue Henri Martin 75116 Paris

ANNEXE

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	7.270,00€
- Total du compte de résultat (<i>Charges</i>)	20.008,52€
- Résultat de l'exercice (<i>Déficit</i>)	- 7.181,75€

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat du fonds de dotation.

Note n°1	Evènements significatifs
Note n°2	Evènements postérieur à la clôture
Note n°3	Règles et méthodes comptables
Note n°4	Tableau des immobilisations
Note n°5	Tableau des amortissements

NOTE N°1 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

Le fonds de dotation Génération Solidaire a été créé le 28 novembre 2012.
Aucun élément significatif n'est intervenu en 2019.

NOTE N°2 EVENEMENTS POSTERIEUR A LA CLOTURE

Il n'est pas intervenu d'événement postérieur à la clôture nécessitant une information particulière dans l'annexe des comptes annuels.

NOTE N°3 REGLES ET METHODES COMPTABLES

A. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (A.N.C.) en tenant compte des dispositions prévues par le règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

B. DEROGATION AUX PRINCIPES COMPTABLES

Il n'a pas été dérogé, au cours de l'exercice, aux principes comptables.

C. LES PRINCIPALES METHODES COMPTABLES UTILISEES ONT ETE LES SUIVANTES**CREANCES ET DETTES**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

NOTE N°4 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Le fonds Génération Solidaire n'a pas d'immobilisations.

NOTE N°5 TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

N/A

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

Par arrêté préfectoral en date du 5 juillet 2018, le fonds Génération Solidaire a obtenu l'autorisation de faire appel à la générosité publique du 20 juin 2018 au 20 juin 2019.

L'objectif de cet appel est de soutenir des actions d'intérêt général dans le domaine d'intervention du fonds.

L'appel à la générosité publique s'est effectué au moyen de la distribution d'une plaquette et du site internet (<http://www.fonds-generation-solidaire.fr/>).

Commentaires au compte d'emploi des ressources collectées auprès du public :

Ressources :

Les dons et legs collectés comprennent uniquement des dons des particuliers pour 12.800 €

Le poste Autres produits correspond aux produits financiers.

Emplois :

Versements à d'autres organismes : Ecole du Service à la Personne (ESP) : 18.000 €

Frais de recherche de fonds : hébergement du site internet et JO : 76,86€

Frais de fonctionnement : honoraires du commissaire aux comptes et frais de banque : 1.931,66€.

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES – 2019– FONDS DE DOTATION GENERATION SOLIDAIRE

EMPLOIS (en €)	Emplois de N = compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public	RESSOURCES (en €)	Ressources collectées sur N = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en N
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DEBUT D'EXERCICE		2 949,99
1. Missions sociales	18 000,00		1. RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	12 800,00	12 800,00
1.1 Réalisées en France	18 000,00		1.1 Dons et legs collectés	12 800,00	12 800,00
Versements à d'autres organismes			Dons manuels non affectés	12 800,00	12 800,00
Ecole du Service à la Personne	18 000,00	18 000,00	Dons manuels affectés		
Aides à des personnes âgées à faibles ressources		0,00	Legs et autres libéralités non affectés		0,00
			Legs et autres libéralités affectés		
1.2 Réalisées à l'étranger			1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
2. Frais de recherche de fonds	76,86		2. AUTRES FONDS PRIVÉS		
3. Frais de fonctionnement	1 931,66		3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		
			4. AUTRES PRODUITS	26,77	
		18 000,00			
I TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	20 008,52		I TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	12 826,77	12 800,00
II DOTATIONS AUX PROVISIONS			II REPRISES DES PROVISIONS		
III ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES			III REPORT DES RESSOURCES NON AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS		
IV EXCÉDENT DE RESSOURCES	0,00		IV VARIATION DES FONDS DEDIEÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC		
V – TOTAL GENERAL	20 008,52		V INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	7 181,75	
V Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès			VI – TOTAL GENERAL	20 008,52	12 800,00
VI Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		18 000,00	Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		18 000,00
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		-2 250,01

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Missions sociales	Bénévolat
Frais de recherche de fonds	Prestations en nature
Frais de fonctionnement et autres frais	Dons en nature
Total	Total